

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

Délibération
n° 2017.06.354

**Parc d'activités
Euratlantic -
commune de FLEAC :
cession de terrain à la
Société
BRUNET&FILS**

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD à Pascal MONIER, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

**DELIBERATION
N° 2017.06.354**

ZONES D'ACTIVITES

Rapporteur : Monsieur BONICHON

PARC D'ACTIVITÉS EURATLANTIC - COMMUNE DE FLEAC : CESSIION DE TERRAIN À LA SOCIÉTÉ BRUNET&FILS

La société BRUNET FILS distribue des matières premières, fournitures et petits matériels auprès des professionnels des métiers de bouche et plus particulièrement dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie. La société intervient sur les départements du 16, 17, 24, 33, 46, 47 et 79 au travers de 4 dépôts : FLÉAC-EURATLANTIC le siège social (16), SAINTE SOULLE (17), BERGERAC (24) et BRUGES (33). Cette entreprise familiale a su évoluer au fil des années et propose aujourd'hui plus de 2 700 références sur stock (frais, surgelé, sec) et est adhérente du réseau Back Europe.

Avec un chiffre d'affaires de 21 M€ et 60 salariés, la société connaît un développement régulier de son activité et a fait part de besoins en foncier supplémentaire d'environ 3 000 m² dans le cadre d'un développement à long terme. La seule possibilité d'extension du site, situé entre la plateforme de tri de La Poste et l'entreprise GPDIS se trouve à l'arrière du site, vers la réserve foncière propriété de GrandAngoulême et non aménagée.

Des problématiques de réseaux existants et le dévoiement obligatoire de ceux-ci au regard du projet de construction impliquent des travaux à hauteur de 45 000 € HT.

Une cession du terrain est envisagée au prix de 15 € HT le m² (prix de vente sur Euratlantic-Fléac), augmenté d'une participation pour le dévoiement des réseaux à hauteur de 15 000 € HT, soit un prix global d'environ 60 000 € HT pour 3 000 m². Ce coût sera augmenté du montant de la TVA, soit 12 000 €, soit un prix total de 72 000 € TTC.

30 000 € de travaux resteront à la charge de GrandAngoulême.

.../...

Vu l'avis du service France Domaines,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession à l'entreprise BRUNET&FILS, ou à toute autre société portant le projet immobilier pour son compte, des parcelles ZC93b, ZC94, ZC95e, ZC204g et AH361b dont la subdivision est en cours de réalisation, du parc d'activités Euratlantic, d'une surface de 3 000 m², au prix de 60 000 € HT, augmenté de la TVA pour 12 000 €, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

DE METTRE à disposition de BRUNET&FILS ledit lot afin de débiter les travaux dans l'attente de la signature des actes notariés.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur André BONICHON, vice-président en charge des zones d'activités et voiries communautaires à signer les actes à venir.

DE CONSTATER la recette à l'article 7015 du budget annexe développement économique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 juillet 2017	<u>Affiché le :</u> 19 juillet 2017